



Vous accueillir, avec plaisir!

GUIDE À L'INTENTION
DES PARENTS
NOUVEAUX ARRIVANTS



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

Programme des travailleurs
d'établissement dans les écoles

**Vous accueillir,
avec plaisir!**



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGES	3
• Madame Monique Boudreau, directrice générale • Madame Amira Khedhri, coordonnatrice des services d'accueil et d'accompagnement des nouveaux arrivants	
LE DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD EN BREF.....	4 5
• Mission, vision et aspiration • Valeurs organisationnelles et crédo	
SERVICES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX ARRIVANTS.....	6 7
• Programme des TÉE • Programme d'acquisition linguistique	
SYSTÈME D'ÉDUCATION AU NOUVEAU-BRUNSWICK	8
• Les districts scolaires, conseils d'éducation et CPAÉ	
SYSTÈMES D'ÉDUCATION DANS LE MONDE.....	9
• Pourquoi choisir l'éducation en français	
APPROCHE ÉDUCATIVE	10
VIE SCOLAIRE.....	12
Santé et mieux-être	12
Services de soutien à l'apprentissage.....	12
Arts et culture.....	13
Activités parascolaires et périscolaires.....	13
Régime pédagogique	14

Programme de Baccalauréat international (BI).....	15
Programme sports-arts-études.....	15
Calendrier scolaire.....	16
Cotisation scolaire.....	16
Fournitures scolaires.....	16
Tenue vestimentaire.....	18
Repas et collations.....	19
Récréations et pauses	19
INSCRIPTION À L'ÉCOLE.....	20
École de votre enfant.....	20
Placement scolaire	20
Visite de l'école.....	20
CARTES DES ÉCOLES DU DSFS	21
PETITE ENFANCE ET GARDERIES ÉDUCATIVES.....	22
Services à la petite enfance	22
Services de garderies	23
TRANSPORT SCOLAIRE.....	24
LEXIQUE CANADIEN FRANÇAIS	26
ORGANISMES D'ACCUEIL.....	27
LIENS UTILES.....	27

VOUS ACCUEILLIR, AVEC PLAISIR!

Madame Monique Boudreau, directrice générale

Bienvenue au District scolaire francophone Sud (DSFS), un district en croissance et effervescent sur le plan de la diversité. L'école publique de langue française pour vos enfants est un choix judicieux. Au Nouveau-Brunswick, seule province officiellement bilingue au Canada, opter pour l'apprentissage des deux langues officielles du Canada, soit l'anglais, langue de la majorité, et le français est un pari réussi.

Pour développer un bilinguisme fort et durable, l'école de langue française est la voie. Nous offrons une éducation gratuite de qualité en plus d'offrir aux élèves des occasions d'apprentissage stimulantes et signifiantes. Alors que nous vivons dans un monde en constante évolution, nous souhaitons amener les élèves à développer les compétences nécessaires, y compris l'acquisition linguistique, pour qu'ils réalisent leur projet de vie et de carrière.

Nos écoles sont ouvertes sur le monde, innovantes, elles favorisent la collaboration et l'exploration des intérêts et des passions, en plus d'accorder une grande importance à l'inclusion et au mieux-être de tous.

Nous faisons également équipe avec les parents et la communauté pour réaliser notre mission éducative auprès des élèves, alors je vous remercie de vous engager dans le parcours scolaire de votre enfant !

Au nom de la communauté scolaire de notre district, je vous souhaite la bienvenue !

Madame Amira Khedhri, coordonnatrice des services d'accueil et d'accompagnement des nouveaux arrivants

Comme vous le savez, un projet migratoire n'est jamais de tout repos. Pour plusieurs, la transition des enfants à un nouveau système scolaire suscite des préoccupations.

Ayant une importante population étudiante issue de l'immigration et soucieux des défis liés à la transition vers une nouvelle école, le District scolaire francophone Sud souhaite faciliter l'accueil et l'intégration de ses élèves nouveaux arrivants dans le système scolaire en offrant des services d'accompagnement.

Le District scolaire francophone Sud est d'ailleurs le seul de la province à bénéficier de fonds accordés directement par le ministère de l'Immigration, Réfugiés, Citoyenneté Canada (IRCC) pour offrir des services aux familles nouvellement arrivées au pays.

« Vous accueillir, avec plaisir ! », telle est la signature de nos services d'accueil et d'accompagnement des nouveaux arrivants. Ainsi, c'est avec un énorme plaisir que nous vous présentons ce guide qui, souhaitons-le, viendra répondre à vos questions au sujet du système d'éducation du Nouveau-Brunswick et faciliter votre intégration à votre nouvelle communauté.

Notre équipe est également disponible pour vous aider, au besoin. Bonne lecture.



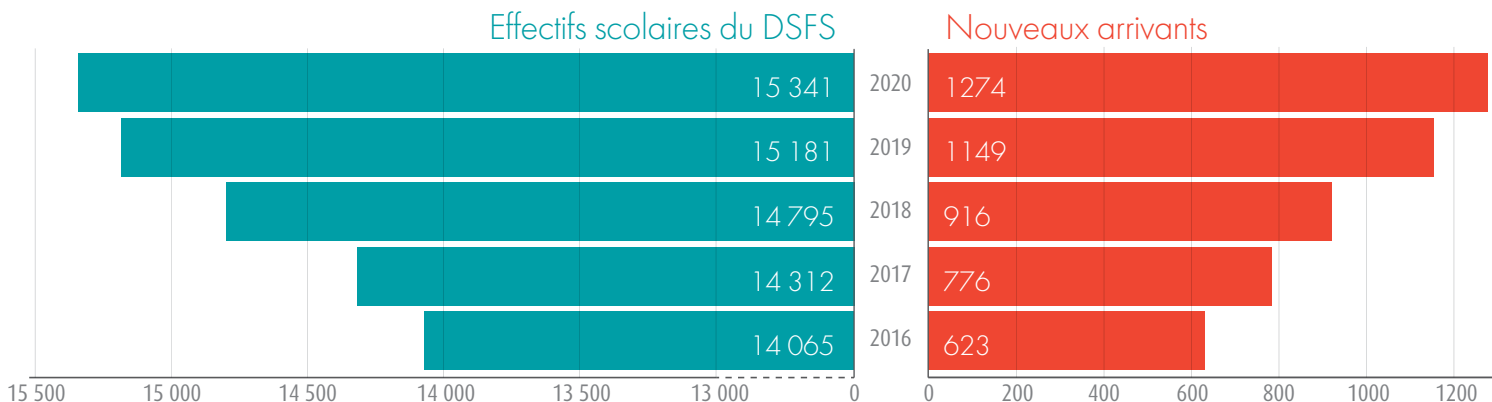
EN CROISSANCE ET EFFERVESCENT SUR LE PLAN DE LA DIVERSITÉ

Le District scolaire francophone Sud, c'est :

- Le plus grand district de langue française au Nouveau-Brunswick ;
- 37 écoles réparties sur un vaste territoire couvrant la partie sud de la province ;
- 15 341 élèves, dont 1274 élèves issus de l'immigration ;
- Plus de 52 % de la population étudiante francophone du Nouveau-Brunswick ;
- 4000 membres du personnel scolaire permanent et suppléant, dont quelque 1200 enseignantes et enseignants ;
- 171 garderies, dont 141 garderies éducatives et 30 garderies familiales ;
- Au-delà de 1536 partenaires bénévoles et 923 partenaires financiers qui contribuent à la réalisation de la mission du district.



Inscriptions



VALEURS ORGANISATIONNELLES ET CRÉDO

Afin d'orienter les actions quotidiennes qui soutiennent la mission du district et d'assurer l'engagement de tous, nous souscrivons à un crédo fondé sur cinq valeurs organisationnelles.

COLLABORATION PLUS FORTS ENSEMBLE

Nous favorisons le travail d'équipe, la concertation et le partage de pratiques gagnantes. De plus, nous faisons preuve de solidarité en valorisant et en mettant à profit l'apport de chacun.

OUVERTURE À L'ÉCOUTE ET OUVERTS D'ESPRIT

Nous faisons preuve d'ouverture sur le monde et de respect envers les différences et la diversité. Nous sommes ouverts au changement et capables de nous rendre vulnérables face à l'inconnu.

INNOVATION EN QUÊTE DE PRATIQUES INNOVANTES ET D'AMÉLIORATION CONTINUE

Innovateurs, nous sommes de perpétuels apprenants, branchés sur le monde et vers l'avenir, toujours en quête d'amélioration. Nous savons reconnaître les défis et les transformer en occasions d'innover. Agents de changement, nous accueillons les nouvelles idées et façons de faire, en prenant des risques et en explorant l'inédit.

PASSION PASSION ET CRÉATIVITÉ AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

La passion éveille la créativité, la réflexion, l'esprit d'innovation et permet d'ouvrir les esprits. Nous créons des occasions de l'explorer, de l'exprimer et de la mettre à profit dans le milieu préscolaire et scolaire.

RESPONSABILISATION IMPUTABILITÉ AU CŒUR DE NOS ACTIONS

Nous sommes conscients de nos actes et de nos paroles, et nous en sommes responsables. Nous respectons nos engagements et nous mettons en œuvre des stratégies d'amélioration afin d'offrir aux enfants et aux jeunes une éducation de la plus haute qualité. Le professionnalisme, la rigueur et l'imputabilité sont au cœur de nos actions.



SERVICES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La réussite éducative est au cœur de la mission du District scolaire francophone Sud. Pour y arriver, les élèves doivent bénéficier d'un environnement propice à leur apprentissage et épanouissement. L'accueil et l'accompagnement des élèves nouveaux arrivants sont des facteurs déterminants dans leur réussite.

Tenant compte de leurs besoins particuliers, que ce soit sur le plan linguistique ou autre, des services sont donc offerts pour favoriser leur réussite et leur actualisation dans leur nouveau milieu.

Programme des travailleurs
d'établissement dans les écoles

**Vous accueillir,
avec plaisir!**



Programme des travailleurs et travailleuses d'établissement dans les écoles (TÉE)

Le TÉE a pour mission de faciliter l'inclusion et la réussite éducative des élèves nouveaux arrivants dans les écoles et favoriser leur participation et celle de leur famille à la vie scolaire et communautaire.



Objectifs visés :

- » Les élèves et les parents/tuteurs connaissent mieux le système scolaire francophone au Nouveau-Brunswick et la culture canadienne ;
- » Ils participent aux activités scolaires et connaissent mieux les ressources communautaires ;
- » Ils développent un sentiment d'appartenance à leur nouvelle communauté ;
- » Les jeunes nouveaux arrivants sont accompagnés dans leur réussite éducative et dans leur projet de vie et de carrière ;
- » Les parents/tuteurs sont intégrés à tous les aspects de la société canadienne et possèdent les habiletés nécessaires pour soutenir les projets scolaires et professionnels de leurs enfants.
- » Le personnel scolaire a la capacité et les compétences nécessaires pour soutenir l'inclusion des nouveaux arrivants dans le système scolaire.



Les TÉE à votre service !

- » Ils soutiennent les parents nouveaux arrivants dans le processus d'inscription à l'école ;
- » Ils offrent des sessions d'information sur des thèmes liés à la compréhension du système scolaire et la vie au Canada ;
- » Ils fournissent des renseignements aux parents sur les programmes scolaires et parascolaires ;
- » Ils offrent aux jeunes et à leurs parents de l'information et de l'orientation, d'une façon continue, sur l'établissement et l'intégration à la vie scolaire ;
- » Ils orientent les parents et les familles vers les services et les ressources accessibles dans les écoles et dans la communauté ;
- » Ils offrent des services d'accompagnement et de sensibilisation interculturelle pour les parents et le personnel des écoles.



Connexions communautaires

- » Ils offrent des activités sociales et culturelles pour les jeunes et leur famille, afin qu'ils puissent découvrir leur nouveau milieu et créer des liens avec leur collectivité ;
- » Ils aident les jeunes nouveaux arrivants à s'engager et à participer activement dans leur vie scolaire ;
- » Ils créent des espaces d'échange et de réseautage pour les élèves et leurs parents ;
- » Ils favorisent la participation des jeunes et leur famille aux activités scolaires, parascolaires et communautaires ;
- » Ils organisent des activités qui favorisent l'établissement d'un milieu scolaire accueillant et inclusif pour les élèves et les familles nouvellement arrivées.

Programme d'acquisition linguistique

L'apprentissage de la langue est certes un facteur clé dans l'intégration des élèves issus de l'immigration. Toutefois, leur réussite éducative repose sur une approche plus globale qui vient répondre à la fois à leurs besoins en matière d'adaptation et d'intégration et d'apprentissage de la langue.

Pour la clientèle allophone, des programmes d'acquisition linguistique sont offerts sous forme de camps d'été et de classes animées pendant l'année scolaire. Ces programmes s'ajoutent à ceux déjà offerts dans la communauté par des organismes multiculturels. De plus, des nouveaux cours de français langue additionnelle sont offerts aux élèves du secondaire qui étaient allophones au moment de leur inscription à l'école de langue française.

Un agent pédagogique pour les nouveaux arrivants appuie les écoles en tenant des rencontres avec le personnel enseignant et le personnel d'appui à l'apprentissage afin de les sensibiliser à la réalité et aux besoins des élèves nouvellement arrivés. Ces rencontres permettent des échanges intéressants sur la diversité culturelle et le partage de ressources.

Christian Camilleri est

un membre de l'équipe des TÉE. Pour lui, il est important d'aider la clientèle nouvellement arrivée à décrypter les codes de leur nouvelle communauté afin qu'ils puissent en saisir le fonctionnement et en apprécier la richesse. Cela leur permettra non seulement de s'enrichir mais aussi d'enrichir les autres.

Pour connaître les TÉE, leurs coordonnées et les écoles qu'ils servent, consultez le site Web du District scolaire francophone Sud (francophonesud.nbed.nb.ca).

Des programmes favorisant l'acquisition linguistique sont également offerts aux enfants du préscolaire. Il en est question à la page 22.



SYSTÈME D'ÉDUCATION AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Au Canada, l'éducation est une responsabilité relevant des gouvernements provinciaux. Au Nouveau-Brunswick, c'est le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) qui est responsable des programmes d'études scolaires et de la livraison des services éducatifs à la petite enfance.

Seule province officiellement bilingue au pays, le Nouveau-Brunswick et son MEDPE comptent deux secteurs éducatifs indépendants, l'un francophone et l'autre anglophone.

L'instruction est obligatoire pour les enfants âgés de 5 ans (au 31 décembre de l'année en cours) à 18 ans ou jusqu'à l'obtention du diplôme d'études secondaires (cela, sans dépasser l'âge de 21 ans). Les élèves de la maternelle à 8^e année sont au niveau primaire, tandis que les élèves de la 9^e à la 12^e année sont au niveau secondaire. Les écoles sont divisées par niveaux scolaires, selon l'âge des élèves.

Les districts scolaires

Le Nouveau-Brunswick compte trois districts scolaires francophones. Accueillant plus de 52 % de la population étudiante francophone et couvrant toute la partie sud de la province, le DSFS est le plus grand district scolaire de langue française au Nouveau-Brunswick.

Les districts scolaires ont la charge de :

- Gérer les écoles et assurer leur bon fonctionnement sur un territoire déterminé ;
- Décider du mode de fonctionnement administratif du district et des écoles qui forment le district ;
- Offrir un environnement d'apprentissage adapté, inclusif et propice à la construction identitaire ;
- S'assurer que les apprentissages se fassent dans le respect des objectifs ministériels ;
- Gérer les inscriptions, le transport scolaire, les cafétérias, les infrastructures, etc.

Les conseils d'éducation de district

Chaque district scolaire a un Conseil d'éducation de district (CED) qui est composé de personnes élues publiquement à l'échelle locale.

Les CED sont responsables :

- D'établir l'orientation et les priorités du district scolaire ;
- De décider du mode de fonctionnement administratif du district et des écoles qui forment le district.
- D'assurer que les aspirations et préoccupations des parents et de la communauté scolaire soient entendues par les gouvernements.

Les comités de parents

L'école est également appuyée dans son travail par un comité parental d'appui à l'école (CPAÉ). D'autres comités de parents peuvent aussi être constitués pour soutenir les initiatives des écoles.



SYSTÈMES D'ÉDUCATION DANS LE MONDE

À travers le monde, plusieurs modèles d'enseignement existent. Chaque pays a ses particularités. Ce schéma vous aidera à mieux comprendre le fonctionnement du système scolaire au Nouveau-Brunswick, en comparaison avec les autres modèles dans le monde.

PAYS	ÂGE MINIMUM																		
	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19				
NIVEAU SCOLAIRE																			
CANADA Nouveau-Brunswick ¹ (District scolaire)	M	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	ÉP	ÉP				
	Primaire									Secondaire					ÉP				
Système Français (Académie)	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6	5	4	3	2	1	T	ÉP	ÉP					
	Primaire					Collège					Lycée			ÉP					
Allemagne	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	ÉP ²	ÉP					
	Grundschule (Primaire) <i>*parfois jusqu'à la 6^e</i>					Gymnasium ou Gesamtschule (Secondaire) <i>*il existe d'autres cheminements</i>								ÉP					
Belgique (District scolaire)	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	ÉP	ÉP					
	Primaire						Secondaire							ÉP					
Suisse (Canton)	1	2	3	4	5	6	1	2	3	1	2	3	ÉP	ÉP					
	Primaire					Transition		Sec. degré 1			Sec. degré 2 (gymnase)			ÉP					



Pourquoi choisir l'éducation en français ?

L'école de langue française est le meilleur moyen de développer le bilinguisme de vos enfants. En habitant un milieu francophone minoritaire, les occasions d'apprendre l'anglais sont plus grandes que celles d'apprendre le français, car vos enfants sont constamment exposés à la langue anglaise.

Au District scolaire francophone Sud, votre enfant bénéficiera d'une éducation de qualité en français et participera à des activités culturelles qui contribueront à sa construction identitaire acadienne et francophone.

Il développera alors un sentiment d'appartenance à sa nouvelle communauté en plus d'apprendre les deux langues officielles du Canada.

APPROCHE ÉDUCATIVE

Le Nouveau-Brunswick a un important besoin en main d'œuvre. Nous vivons à l'ère de l'accélération ; le monde et la technologie évoluent rapidement. Pour répondre aux besoins de la société, nous devons compter sur une relève engagée, innovante, compétente, capable de s'adapter et résiliente.

Politique de finalités du DSFS

Le DSFS s'est doté d'une Politique de finalités qui vise tous les enfants et les jeunes de notre système d'éducation, allant de la naissance à l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Dans les visées de cette politique, au terme de son parcours scolaire, chaque élève de notre district :

- Aura atteint son plus haut niveau de compétence dans tous les domaines en fonction de son potentiel.
- Connaitra la langue, le patrimoine et la culture acadienne et francophone et en sera fier.
- Épanouira, il aura développé des compétences qui l'aideront à réaliser son projet de vie et de carrière.

Plan d'éducation de 10 ans

Dans son Plan d'éducation de 10 ans, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a identifié la petite enfance, la littératie et la numératie, et le projet de vie et de carrière comme priorités.

Axé sur le projet de vie et de carrière, l'objectif 1 du Plan d'éducation de 10 ans porte sur le projet de vie et de carrière et met l'accent sur le développement des compétences. Les compétences identifiées sont, pour les élèves, des acquis durables et transférables qui leur serviront tout au long de leur vie, qu'elles soient socioaffectives, cognitives ou communicatives.

Comme on peut le lire dans le Profil de sortie d'un élève du Nouveau-Brunswick, on souhaite que les élèves développent une citoyenneté engagée, éthique et qu'ils vivent une vie saine et équilibrée.



Mouvement de l'école communautaire entrepreneuriale

L'école communautaire entrepreneuriale est l'un des moyens privilégiés par le district pour favoriser le développement des compétences.

Le mouvement de l'école communautaire entrepreneuriale a pour objectif de rendre les écoles plus communautaires et plus entrepreneuriales. Ici, il ne s'agit pas d'entrepreneuriat au sens lucratif, mais bien d'offrir des occasions pour les élèves de s'entreprendre.

Les occasions d'apprentissages expérientiels favorisent la construction identitaire et la réalisation des projets de vie et de carrière, en stimulant la découverte de forces, de défis, de passions et d'intérêts, le développement de l'autonomie, des compétences, de la résilience et du sens d'appartenance, grâce à des expériences diverses au sein de la communauté.

Initiatives favorisant la créativité et l'innovation

De nombreux projets permettent aux élèves d'utiliser les outils technologiques pour explorer leur créativité et pour innover. L'approche éducative du DSFS amène le personnel enseignant à agir comme guides, comme facilitateurs, accompagnant ainsi les élèves dans leurs projets. La technologie est au service des apprentissages.

Parmi ces initiatives, S'entr'Apprendre est un projet d'envergure ayant pour but d'amener les élèves à devenir plus actifs et engagés dans leurs apprentissages grâce à une approche pédagogique novatrice axée sur le développement des compétences. Un important volet recherche, appuyé par des chercheurs d'ici et de l'international, permet de suivre les avancées du projet.

Excellence du rendement

En posture d'amélioration continue, le Système de gestion de l'excellence du rendement (SGER) est bien ancré dans la culture organisationnelle au DSFS. Des projets d'amélioration permettent chaque année de faire des gains sur le plan de la réussite éducative, mais également de relever des défis importants dans une variété de domaines, qu'ils soient administratifs ou logistiques.

Femme de cœur et d'action, madame

Ginette Bourque est enseignante à l'école Grande-Digue. Au quotidien, ses élèves sont plongés dans un processus d'apprentissage authentique et signifiant. Enseignante d'appui à l'apprentissage, elle se soucie aussi des profils particuliers des enfants, mise sur leurs forces et s'assure qu'ils développent des stratégies de collaboration et d'entraide et des compétences qui leur serviront tout au long de leur parcours scolaire.

*« Maintenant
je peux parler
le français et
l'anglais aussi. »*

Rhea, 4^e année
École Le Sommet,
Moncton

*« Au Canada, l'air
est pur. À notre
arrivée, on se sentait
tous en santé. »*

Seoah, 5^e année
École Le Sommet, Moncton

Rhea, Seoah
et Rehyun Song
Originaires de Corée



VIE SCOLAIRE

Santé et mieux-être

Composantes essentielles de la mission du District scolaire francophone Sud, la santé et le mieux-être sont à la base de tout apprentissage. Il est prioritaire pour nos écoles de mettre en place des conditions gagnantes afin de favoriser et de fournir un climat scolaire positif et un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire.

Place à la pleine présence

Le District scolaire francophone Sud fait preuve d'ouverture en explorant des approches novatrices pour favoriser le mieux-être des élèves, dont celle de la pleine présence. Dans plusieurs écoles, les enseignantes et les enseignants pratiquent la pleine présence avec leurs élèves, en faisant de la méditation et de la respiration consciente, et en explorant les bienfaits du yoga et de l'expression de messages de gratitude.

À une époque où le rythme est accéléré et les attentes sont élevées, plusieurs élèves peinent à s'ancrer dans l'essentiel. Avec la pleine présence, le temps d'arrêt permet aux élèves de ralentir et de centrer leur attention sur les apprentissages, mais aussi de se sentir plus détendus et d'améliorer leur relation avec les autres.



Harmonie pour les élèves pour réduire l'intimidation

Le DSFS a aussi des stratégies afin d'offrir un milieu respectueux, propice à l'apprentissage et exempt d'intimidation pour tous les élèves. Parmi ces stratégies, le projet Harmonie pour les élèves connaît toujours beaucoup de succès.

Ce projet a pour objectif d'outiller le personnel scolaire afin de leur permettre de mieux gérer les situations d'intimidation qui se présentent dans leur école et d'outiller les élèves pour les amener à s'affirmer et à devenir plus résilients.

Services de soutien à l'apprentissage

Étant donné que les écoles de la province sont inclusives, on y offre des services de soutien à l'apprentissage. Les équipes stratégiques scolaires se concertent toutes les semaines pour identifier les élèves vulnérables et pour déterminer le meilleur accompagnement pour ces élèves. Que ce soit l'accompagnement de la part d'un adulte de confiance, des sessions individuelles ou en groupe avec une personne enseignante d'appui à l'apprentissage, la personne intervenante ou la personne mentor en gestion de comportement, les écoles ont un processus en place pour soutenir tous ceux qui ont besoin d'être guidés afin de bien soigner leur mieux-être.

Avec le modèle de la Prestation des services intégrés (PSI), les intervenants des secteurs de l'éducation, de la santé mentale, du développement social et de la sécurité publique conjuguent leurs efforts de façon intégrée pour mieux répondre aux besoins et de nos élèves et des enfants d'âge préscolaire du district.

Les équipes Enfants-Jeunes (EJ) de la PSI sont composées de psychologues scolaires et de psychologues en santé mentale; de personnes travailleuses sociales scolaires et de personnes travailleuses sociales en santé mentale; de personnes intervenantes communautaires et de personnel spécialisé en éducation. qui travaillent en collaboration avec les familles, le personnel scolaire ainsi que les organismes communautaires.

Les services de soutien offerts par l'entremise de l'école et des équipes EJ sont gratuits, alors que des services similaires, mais payants, sont aussi disponibles dans le secteur privé.

Arts et culture

Les arts et la culture au cœur de la construction identitaire

Les écoles du District scolaire francophone Sud offrent une programmation culturelle riche et variée, notamment des arts de la scène, des salons du livre, des festivals littéraires et de cinéma, ou encore des activités dans le cadre de programmes de partenariats avec des artistes, soutenus par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

L'identité culturelle se construit au fil des occasions d'apprentissage significatives qui sont offertes aux élèves. Les arts et la culture favorisent la construction de l'identité francophone et permettent aux élèves de développer un rapport positif à la langue française et un sentiment d'appartenance à la culture acadienne.

Activités périscolaires et parascolaires

Les activités culturelles et sportives occupent une place de choix dans la vie scolaire et dans l'expérience globale de l'élève. Ces activités, qui peuvent être périscolaires (pendant la journée scolaire) ou parascolaires (à l'extérieur de la journée scolaire), permettent aux élèves de développer leurs habiletés et de s'amuser tout en se créant un réseau social.

En prenant part à ces activités, votre enfant devra alors respecter les mêmes règles de conduite que celles de l'école. L'école se réserve le droit de demander une somme d'argent pour financer ces activités. En cas de situation financière précaire, vous pouvez communiquer avec la direction de l'école qui pourra vous aider.

Au primaire, l'école demandera votre consentement par écrit pour que votre enfant puisse participer à une activité qu'elle organise. Si l'activité a lieu durant la journée scolaire, l'école organisera le transport. Dans le cas d'une activité qui se déroule à l'extérieur des heures de classe, les parents sont responsables du transport de leurs enfants.

Pour **monsieur Yves Doucet**, agent pédagogique dont une des responsabilités est la construction identitaire, le choix de l'école de langue française permet à l'enfant de vivre des activités et expériences riches, variées et engageantes qui lui permettront non seulement de faire d'innombrables apprentissages, mais aussi d'enrichir son identité et de nourrir sa fierté.



Régime pédagogique

Niveau primaire (maternelle à la 8^e année)

Les enfants commencent le primaire à l'âge de 5 ans (au 31 décembre de l'année en cours). Le régime pédagogique relève du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, alors que les moyens pour atteindre les visées appartiennent aux districts scolaires et aux écoles.

Les matières d'enseignement sont : le français, les sciences humaines, l'éducation artistique (comprenant les arts visuels et la musique), la formation personnelle et sociale, l'éducation physique, les mathématiques, les sciences et la technologie, puis l'anglais langue seconde. L'approche privilégiée est multidisciplinaire, favorisant ainsi l'intégration des matières.

Niveau secondaire (9^e à 12^e année)

Le secondaire offre un régime pédagogique qui comprend 40 crédits de la 9^e à la 12^e année.

Chaque cours de la 9^e à la 12^e année, d'une durée de 93,5 heures d'enseignement, équivaut à un crédit. La plupart des cours sont offerts sur une base semestrielle (93,5 heures = 1 crédit), d'autres durant toute l'année scolaire (187 heures = 2 crédits).

Afin de réussir un cours, votre enfant devra avoir obtenu une note minimale de 55 %. Pour obtenir son diplôme provincial de fin d'études secondaires, l'élève doit accumuler un minimum de 34 crédits, dont 25 provenant des cours obligatoires et 9 provenant de la gamme des cours au choix.

Parmi les cours obligatoires, il y a notamment :

Français

- 7 crédits obligatoires

Anglais langue seconde

- 2 crédits obligatoires

Mathématiques

Plus d'un parcours en mathématiques est offert aux élèves dès la 10^e année.

Chacun de ces parcours comprend des contenus particuliers en mathématiques qui répondent aux besoins et aux intérêts des élèves selon leurs intentions vie-carrière.

• PARCOURS A

Ce parcours est destiné aux élèves qui désirent poursuivre des études postsecondaires (universitaires ou collégiales) où une connaissance plus générale des mathématiques est exigée) ou accéder directement au marché du travail.

• PARCOURS B

Ce parcours est destiné aux élèves qui désirent poursuivre des études postsecondaires (universitaires ou collégiales) où une connaissance plus technique des mathématiques est requise. Ce parcours propose une approche plus systématique et centrée sur la résolution de problèmes.

• PARCOURS C

Ce parcours est destiné aux élèves désirant accéder à certains programmes postsecondaires (universitaires ou collégiaux) où une connaissance approfondie des mathématiques théoriques est requise. Dans le cadre de ce parcours, les élèves auront l'occasion de développer des compétences nécessaires à l'abstraction et à la modélisation mathématique. Ce parcours est centré sur la résolution de problèmes et axé principalement sur l'algèbre et la géométrie.

Programme de Baccalauréat international

Le programme de Baccalauréat international (BI) est un programme de cours rigoureux de deux ans sanctionnés par des examens (évaluations internes et externes) et destinés aux élèves âgés de 16 à 19 ans.

Le programme propose un continuum d'éducation internationale, en sensibilisant les élèves à la réalité internationale et en les incitant à mener une réflexion qui dépasse le cadre de leur environnement immédiat.

Au DSFS, le programme de BI est offert exclusivement aux écoles Mathieu-Martin, de Dieppe, et Sainte-Anne, de Fredericton, mais est ouvert aux élèves des autres écoles secondaires du district.

Programme sports-arts-études

Le District scolaire francophone Sud et l'Académie Sports-Arts-Études de l'Atlantique ont un partenariat permettant à des élèves du district de s'inscrire à un programme alliant leurs études à un volet artistique ou sportif.

Offert dans certaines écoles du district, le programme qui vise à enrichir le parcours scolaire des élèves est voué à grandir. Il permet aux élèves passionnés par les arts ou les sports de se perfectionner dans leur domaine, tout en les encourageant à conserver un niveau d'excellence dans leurs études.

Renseignements : 506-229-5061 • info@academiesae.com • academiesae.com

*« Je fais partie de l'équipe
de soccer de l'école et je me
suis fait beaucoup d'amis. »*

Mouad Elharti, originaire du Maroc
11^e année - École Mathieu-Martin, Dieppe



VIE SCOLAIRE

Calendrier scolaire

L'année scolaire compte 195 jours, de septembre à juin. Le calendrier de l'année scolaire est publié en juin pour l'année suivante. On y trouve les dates de début et de fin des classes. D'autres congés sont aussi à prévoir :

- Jours fériés, congé de Noël et congé de mars
- Journées de rencontres parents-enseignants et de perfectionnement professionnel
- Journées pédagogiques ou administratives
- Congés forcés par les tempêtes hivernales

Le climat canadien comprend des tempêtes hivernales, entre les mois de novembre et avril, qui forcent parfois la fermeture des écoles. La fermeture des écoles en raison d'intempéries est annoncée le matin même, vers 6 h, par l'entremise des radios locales et du site Internet du district, sous l'onglet Retards et fermetures. Il est aussi possible de recevoir des avis personnalisés pour les retards d'autobus et les fermetures d'écoles.

Cotisation scolaire

L'éducation publique au Nouveau-Brunswick est gratuite. Toutefois, pour couvrir les frais associés aux différentes activités culturelles et éducatives offertes pendant l'année, un montant d'argent vous sera demandé au début de l'année scolaire.

Ce montant peut varier de 30 \$ à 60 \$ par enfant selon les activités prévues. En cas de situation financière précaire, vous pouvez avoir une discussion avec la direction de votre école. Aucun enfant ne sera pénalisé pour des raisons financières.

Fournitures scolaires

Au primaire, une liste détaillée du matériel scolaire dont votre enfant aura besoin vous sera remise avant la rentrée scolaire. Certaines écoles se chargent de faire l'achat des fournitures scolaires moyennant une somme d'argent établie.

Au secondaire, le personnel enseignant informera les élèves du matériel nécessaire dès les premiers jours de classe.

La plupart des magasins de grande surface vendent ces marchandises. Il sera important de bien identifier le nom de votre enfant sur son matériel scolaire pour faciliter le retour du matériel en cas de perte. Vous pourrez identifier le matériel en vous procurant un marqueur à encre permanente.

Au début de chaque année scolaire, votre enfant recevra des manuels scolaires. Puisqu'ils appartiennent aux écoles, ces manuels sont seulement prêtés aux élèves. Ils doivent être retournés à la fin de l'année au niveau primaire et à la fin des cours au niveau secondaire, dans le même état que lorsqu'ils ont été prêtés.



Outils technologiques

Au primaire, les élèves n'ont pas besoin d'outils technologiques. Toutefois, la technologie étant très présente dans nos vies, l'accès à un outil technologique peut faciliter l'apprentissage de votre enfant et la communication avec le personnel de l'école.

Au secondaire, les élèves doivent apporter leur appareil numérique à l'école (ordinateur portable ou tablette avec clavier). Dans le cadre du programme AVAN (Apportez votre appareil numérique à l'école), les élèves ont accès au réseau Internet de l'école et peuvent utiliser leurs appareils numériques dans le cadre de leurs apprentissages.

L'utilisation de ces outils dans le cadre scolaire, surtout au secondaire, est essentielle et fait partie de l'environnement d'apprentissage.

Utiliser son propre outil numérique a plusieurs avantages :

- Les élèves peuvent personnaliser leur espace numérique, conserver leurs documents en archives, etc.
- Leur outil est toujours disponible et à la portée, facilitant ainsi la poursuite des apprentissages, en passant de la maison à l'école.

Des ressources sont disponibles pour aider les parents à payer l'ordinateur portable de leur enfant et pour les appuyer sur le plan technique.

Pour obtenir des renseignements sur le programme d'aide financière, visitez le site Internet du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Communications avec les parents

La communication entre le personnel scolaire et les parents se fait souvent par courriel. Il serait donc utile pour les parents d'avoir un compte courriel et un accès à un outil technologique (cellulaire, tablette ou portable) pour le consulter.



*« J'aime ça être
dans un nouveau pays. »*

Kateryna Popenko, originaire de l'Ukraine
3^e année - École Le Sommet, Moncton



Tenue vestimentaire

Votre enfant doit se présenter à l'école dans une tenue convenable qui respecte la décence, la propreté et les exigences de l'école. Certaines écoles possèdent un code vestimentaire qui doit être respecté. Les uniformes ne sont pas portés dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick.

Porter les bons vêtements, aux bons moments

Il est possible que des sorties à l'extérieur le matin, le midi et l'après-midi aient lieu. Pour le confort de votre enfant, les vêtements qu'il ou elle porte doivent être adaptés aux conditions météorologiques et aux circonstances.

- Vêtements pour l'hiver : manteau et pantalon d'hiver, bonnet (tuque), gants, écharpe (foulard) et bottes d'hiver.
- Vêtements pour les jours de pluie : imperméable ou parapluie et bottes de pluie (bottes étanches).
- Vêtements pour les jours de grand soleil : vêtements légers qui protègent des rayons du soleil, chapeau léger et crème solaire. Si l'enfant ne peut appliquer la crème solaire seul, il est recommandé aux parents de le faire avant son départ pour l'école.
- Vêtements pour les jours d'éducation physique : T-shirt, pantalon court, un pantalon de sport ou survêtement, chaussures de sport et, pour les adolescents, un déodorant.

Tous les élèves disposent d'un endroit pour ranger leurs vêtements. Il est suggéré pour les élèves du primaire d'avoir un habit d'intérieur de rechange qu'ils pourront laisser à l'école. Certaines écoles mettent des casiers à la disposition des élèves.



« La neige, on a pensé que c'était de la farine. Je ne savais pas que c'était de la neige. »

Noella Msewa, originaire de Tanzanie
10^e année - École Sainte-Anne, Fredericton

Prévisions météorologiques

Afin de savoir comment habiller votre enfant chaque matin selon la météo prévue, consultez les prévisions météorologiques sur le site d'Environnement Canada (https://meteo.gc.ca/canada_f.html).

Environnement sans parfum

Plusieurs personnes sont très sensibles, voire allergiques, à certaines odeurs. Le Canada s'est doté d'une politique sans parfum. Dans le but de respecter cette norme, il est important d'éviter d'utiliser des parfums et d'opter pour des déodorants sans odeur. Ces produits sont aussi efficaces que ceux qui sont parfumés et sont disponibles en pharmacie.

Repas et collations

Avant de partir chaque matin, votre enfant devra avoir pris un bon déjeuner nourrissant. Vous pourrez aussi placer dans son sac d'école ou sa boîte à dîner une collation santé qu'il ou elle pourra prendre durant sa pause du matin et de l'après-midi.

Deux options sont possibles pour le repas du midi :

- Utiliser le service de cafétéria payant qui offre un menu varié ;
- Apporter à l'école un repas préparé à la maison.

La boîte à dîner

Le repas de votre enfant pourra être mis dans une boîte à dîner. Les aliments devraient être placés dans des contenants hermétiques et nettoyés quotidiennement.

Certaines écoles possèdent un four à micro-ondes, ce qui permet à votre enfant de réchauffer son repas. Vous pouvez demander à la direction de l'école si cette option est disponible.

Pour des suggestions d'aliments, consultez le Guide alimentaire canadien, sur le site du Gouvernement du Canada (<https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/>).



À noter :

- Ne pas oublier d'insérer les ustensiles dans la boîte à dîner de votre enfant ;
- Ne pas inclure de noix et de fruits de mer (crustacés) dans la boîte à dîner. Certains élèves sont très allergiques à ces produits et un simple contact pourrait, dans certains cas, avoir des conséquences très graves. Une liste des produits à éviter en raison des allergies de certains élèves sera fournie par l'école à tous les parents.

Récréations et pauses

Les récréations et les pauses sont des temps libres pour les élèves d'une durée déterminée. C'est le moment idéal pour votre enfant de développer des amitiés et de s'amuser dans la cour d'école. Pendant ces temps d'arrêt, la surveillance est assurée par un membre du personnel ou par un bénévole.

Lorsque la récréation se termine, une cloche ou un signal sonore retentira. À ce moment, votre enfant devra retourner en classe. Il ou elle doit alors enlever ses chaussures ou ses vêtements d'extérieur avant d'entrer en classe.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Le parent, tuteur ou tutrice est responsable d'inscrire à l'école les enfants à sa charge. Toutes nos écoles bénéficient des services de travailleuses et travailleurs d'établissement dans les écoles (TÉE). Nos TÉE, qui ont pour mission d'aider les familles nouvellement arrivées au pays, sauront vous accompagner dans le processus d'inscription.

Au District scolaire francophone Sud, les inscriptions à l'école se font en ligne sur le site Internet ou en personne, à l'école de votre quartier. Vous devrez fournir les documents suivants :

- Preuve d'une adresse résidentielle au Nouveau-Brunswick
- Preuve d'immunisation de l'enfant (carnet de santé)
- Copie d'un document officiel qui décrit le statut de l'enfant et qui indique sa date de naissance
- Copie d'un document officiel qui décrit le statut des parents
- Copie de tout document jugé pertinent au dossier de l'élève (bulletins scolaires, passeport, certificat de naissance, etc.)

École de votre enfant

L'école que fréquentera votre enfant est déterminée selon votre adresse résidentielle. Il est possible de trouver cette information dans le site Internet du DSFS, sous l'onglet transport scolaire. La liste des écoles du district est également publiée dans le même site, sous l'onglet District scolaire.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une autre école que celle qui dessert votre quartier, vous devez d'abord obtenir l'autorisation de la direction générale du district. Si votre demande est acceptée, vous serez alors responsable d'assurer le transport de votre enfant à cette école située hors de la zone de votre quartier.

Placement scolaire

Si votre enfant est d'âge scolaire, une évaluation permettra de déterminer le placement le plus adéquat pour votre enfant. L'école fera de son mieux pour placer votre enfant au niveau scolaire approprié; elle travaillera et discutera avec vous et avec votre enfant dans le but d'assurer la meilleure intégration possible.

Il serait pertinent, dans la mesure du possible, d'apporter des relevés de notes de l'ancienne école que fréquentait votre enfant. Cela permettra de mieux comprendre son cheminement scolaire.

Visite de l'école

Pour vous permettre de découvrir l'école de votre quartier et de mieux comprendre son fonctionnement, il est possible de la visiter avec votre enfant. Cette visite vous permettra aussi de poser des questions et de faire connaissance avec le personnel de l'établissement.

Pour organiser une visite à l'école, prière de communiquer avec le travailleur d'établissement de votre région ou écrire à nouveaux.arrivants@nbed.nb.ca. Les coordonnées des travailleurs d'établissement dans les écoles (TÉE) sont publiées sur le site Internet du DSFS.



ÉCOLES DU DSFS



BAIE SAINTE-ANNE

- Régionale de Baie Sainte-Anne

BOUCTOUCHE

- Clément-Cormier
- Dr-Marguerite-Michaud

CAP-PELÉ

- Donat-Robichaud

COCAGNE

- Blanche-Bourgeois

DIEPPE

- Amirault
- Anna-Malenfant
- Antonine-Maillet
- Carrefour de l'Acadie
- Le Marais
- Mathieu-Martin
- Sainte-Thérèse

FREDERICTON

- École des Bâtisseurs
- École Les Éclaireurs
- Sainte-Anne

GRAND-BARACHOIS

- Père-Edgar-T.-LeBlanc

GRANDE-DIGUE

- Grande-Digue

MEMRAMCOOK

- Abbey-Landry

MIRAMICHI

- Carrefour Beausoleil

MONCTON

- Champlain
- Le Mascaret
- Le Sommet
- L'Odyssée
- Sainte-Bernadette
- Saint-Henri

NOTRE-DAME-DE-KENT

- Notre-Dame

OROMOCTO

- Arc-en-ciel

QUISPAMIS

- École des Pionniers

RICHIBUCTO

- Soleil Levant

ROGERSVILLE

- Étoile de l'Acadie

SAINT-ANTOINE

- Camille-Vautour

SAINT-ANNE-DE-KENT

- Calixte-F.-Savoie

SAINT-MARIE-DE-KENT

- Mont-Carmel

SAINT-JEAN

- Samuel-de-Champlain

SAINT-LOUIS-DE-KENT

- Mgr-Marcel-François-Richard

SHEDIAC

- Louis-J.-Robichaud
- Mgr-François-Bourgeois

PETITE ENFANCE ET GARDERIES ÉDUCATIVES

SERVICES À LA PETITE ENFANCE

L'équipe des services à la petite enfance offre une panoplie de services qui visent tant les familles, les garderies éducatives, les écoles que les divers partenaires.

Services du développement du langage Parle-Moi

Des orthophonistes et des assistantes en orthophonie offrent divers programmes et services dans le but de :

- Prévenir les retards de la communication ;
- Promouvoir un sain développement du langage ;
- Créer des milieux propices au développement de la communication ;
- Dépister les signes précurseurs de retard ou de trouble de la communication chez les enfants d'âge préscolaire ;
- Faciliter la transition vers le système scolaire et de renforcer les capacités communautaires.

Renseignements :

1-877-869-2040, info.parle-moi@nbed.nb.ca



Soutien à la qualité des apprentissages

L'équipe des services à la petite enfance offre des services d'appui pédagogique aux garderies éducatives. Les agentes en pédagogie préscolaire ont pour mandat de soutenir les personnes éducatrices dans la qualité des activités d'apprentissage proposées aux enfants âgés de 0-12 ans dans les garderies éducatives. Elles ont aussi un rôle à jouer auprès des parents en leur partageant des stratégies simples et efficaces pour les accompagner dans leur rôle de premier éducateur.

Renseignements :

506-869-6457, josianne.damour@gnb.ca

Famille et petite enfance francophone Sud

L'agence Famille et petite enfance francophone Sud offre des services d'accompagnement pour les parents qui ont des préoccupations ou des questions au sujet de leurs enfants de 0 à 8 ans. De plus, Famille et petite enfance francophone Sud offre un service de visites à domicile confidentiel et adapté aux besoins de la famille.

Renseignements : 1-855-840-6269

Francisation préscolaire et acquisition linguistique

L'équipe des services à la petite enfance offre divers programmes ayant pour buts :

- D'augmenter les compétences langagières des enfants ciblés ;
- D'accompagner et d'outiller les parents pour qu'ils s'engagent dans le processus de francisation de leurs enfants ;
- De travailler étroitement avec les écoles ciblées et les partenaires afin de favoriser une continuité efficace dans les services offerts et de diminuer les besoins en matière de francisation au niveau scolaire.

Par des ateliers, des groupes-jeux ou encore du soutien aux personnes éducatrices dans les garderies éducatives, l'équipe appuie l'apprentissage du français pour favoriser la réussite éducative, le mieux-être et la construction de l'identité acadienne et francophone.

Renseignements :

506-869-6457, josianne.damour@gnb.ca



SERVICES DE GARDERIES

Services pour les enfants de 0 à 5 ans

Avant de pouvoir fréquenter l'école, à partir de l'âge de 5 ans (au 31 décembre de l'année en cours), les enfants peuvent fréquenter des garderies qui sont réglementées par le gouvernement provincial. Dans le territoire du District scolaire francophone Sud, on trouve 171 garderies, dont 141 garderies éducatives et 30 garderies familiales.

Bien que ces services relèvent du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, ils ne sont pas gratuits et les places ne sont pas assurées. Pour obtenir une place pour son enfant dans une garderie, il faut en faire la demande et les listes d'attente sont fréquentes.

Il est possible de consulter le répertoire des garderies agréées sur le portail des parents du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. (*Voir adresse Web à la page 27 de ce guide)

Services de garderies après-classe

Au primaire, les classes se terminent vers 14 heures. Les élèves qui n'ont pas l'âge légal pour rester seuls à la maison (12 ans) peuvent fréquenter des garderies qui offrent des services après-classe*. Ils peuvent alors prendre l'autobus pour se rendre de l'école à la garderie ou, parfois, les garderies assurent le transport d'un établissement à l'autre. Certaines garderies offrent également des services avant-classe, pour accommoder les parents qui doivent rentrer au travail très tôt.

Pour obtenir plus de renseignements sur les services à la petite enfance, consultez le site Web du District scolaire francophone Sud et celui du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

*Selon les lois canadiennes, seuls les enfants âgés de 12 ans et plus peuvent rester seuls à la maison après l'école.



TRANSPORT SCOLAIRE

Au Nouveau-Brunswick, le transport scolaire est gratuit et accessible à tous les enfants qui répondent aux critères d'admissibilité. Les autobus jaunes que l'on voit circuler transportent des enfants de la maternelle à la 12^e année de leur quartier à l'école, du lundi au vendredi. Il est possible, par exemple, de prendre l'autobus le matin, à partir de son quartier et d'être déposé, en après-midi, à la garderie, pourvu que ces lieux soient convenus avec le secteur du transport scolaire.

Pour bénéficier du service de transport scolaire, l'élève doit :

- Résider à l'intérieur de la zone de son école, mais à une certaine distance de celle-ci. Les élèves qui vivent à proximité de l'école n'ont pas accès au transport scolaire.
- Résider dans un secteur identifié comme étant non sécuritaire par le district scolaire pour marcher vers l'école ;
- Avoir des besoins particuliers au niveau de sa santé (un billet médical peut être exigé).

Comment fonctionne le système de transport scolaire

- Les autobus ne s'arrêtent pas à toutes les adresses. Des arrêts d'autobus centralisés sont créés afin que plusieurs élèves montent ou descendent de l'autobus en même temps.
 - » Pour connaître le lieu de l'arrêt d'autobus de votre enfant, déterminé en fonction de l'adresse de votre domicile, il faudra consulter le site Web du DSFS, sous l'onglet transport scolaire.
 - » Les autobus n'entrent pas dans les rues privées et ne traversent pas les passages à niveau privés;
- Les conductrices et conducteurs d'autobus n'attendent pas les retardataires;
- Les conductrices et conducteurs d'autobus ne sont pas autorisés à faire descendre des élèves à une adresse non prévue (les notes de parents ne sont pas acceptées).



Demander un changement d'arrêt d'autobus

Les demandes de changement d'arrêt d'autobus, en raison d'un déménagement par exemple, doivent se faire au moyen du formulaire en ligne prévu à cet effet, disponible sur notre site Internet. En attendant la confirmation du changement d'arrêt d'autobus, l'élève doit continuer de se présenter à l'arrêt qui lui a été assigné ou les parents doivent assurer le transport.

Responsabilité des parents

La sécurité des élèves transportés est une responsabilité partagée.

Les parents doivent notamment :

- S'assurer de la sécurité de leur enfant de la maison à l'arrêt, pendant l'attente à l'arrêt ainsi qu'au retour, de l'arrêt à la maison ;
- Voir à ce que leur enfant soit à l'arrêt d'autobus au plus tard, cinq minutes avant l'heure du passage prévu de l'autobus ;
- Réviser les règles de conduite et les mesures de sécurité relatives au transport scolaire avec leur enfant ;
- Aviser l'équipe du transport scolaire de tout changement à l'adresse principale ou secondaire de l'élève pour éviter des délais dans le service de transport.

Il faut une autorisation écrite d'un parent pour qu'un élève de la maternelle à la 2^e année soit déposé à l'arrêt d'autobus sans qu'un adulte n'y soit présent pour l'accueillir. Le cas échéant, l'enfant sera reconduit à l'école et le parent sera responsable de venir le chercher.

Si un parent craint pour la sécurité de son enfant lorsqu'il marche vers l'autobus ou la maison, il a la responsabilité de s'assurer qu'il soit accompagné pendant ces déplacements.

Responsabilité des élèves

En tout temps, pour maintenir leur droit d'être transporté à l'école en autobus, les élèves doivent :

- Respecter les règlements et les directives ;
- Être respectueux des autres élèves et du conducteur ou de la conductrice ;
- Respecter la propriété privée et l'autobus scolaire, au risque de devoir rembourser tout dommage à l'autobus ou aux biens d'autrui à bord de l'autobus et à l'arrêt.

Les autobus circulent selon un horaire préétabli. Toutefois, les autobus peuvent parfois circuler avec un peu de retard, notamment en raison d'intempéries. Il est possible de recevoir des avis personnalisés pour les retards d'autobus et les fermetures d'écoles.

Pour plus d'information au sujet du transport scolaire, consultez le site Internet du DSFS.

Originaire de France, le petit Alban Labreur fréquente l'école Amirault, de Dieppe. En plus d'aimer la neige l'hiver, il apprécie bien prendre l'autobus. La photo nous fait voir Alban le premier jour de classe.



LEXIQUE CANADIEN-FRANÇAIS

Boîte à dîner ou boîte à lunch : Une boîte à dîner est une boîte à repas. C'est un emballage réutilisable contenant un repas froid (à chauffer ou non) pour une personne. L'école vous invitera peut-être à préparer un repas pour votre enfant pour le repas du midi et une collation pour la pause-santé.

Bottes d'hiver : Des bottes sont des chaussures qui montent jusqu'à la cheville au moins et qui, généralement, protègent contre le froid. Elles sont utilisées l'hiver lors de sorties extérieures.



Brocheuse : Une brocheuse est une agrafeuse. Elle sert à tenir des documents ensemble dans un ordre précis.

Bulletin : Le bulletin est un document faisant le rapport du rendement scolaire de votre enfant.

Cartable : Un cartable est un classeur servant à classer des documents grâce à des feuilles ou des pochettes perforées.



Culotte : Au Canada, la culotte désigne un pantalon.

Covoiturage : Lors de différentes activités (activités parascolaires ou périscolaires) qui se produisent en dehors de l'école ou des heures régulières de classe, certains parents bénévoles pratiquent le covoiturage. Plusieurs personnes qui se déplacent dans une même voiture pour effectuer le même trajet font du covoiturage.

Déjeuner : Au Canada, le déjeuner est le repas consommé le matin.

Dîner : Au Canada, le dîner est le repas habituellement pris vers midi.

Dîner chaud : Le dîner chaud est une option de repas que certaines écoles offrent à votre enfant pour le repas du midi. Il permet donc à votre enfant de manger, à moindre coût, un repas préparé par des employés de la cafétéria.

Étui : Un étui est une trousse où on peut ranger des crayons et stylos.



Efface : Une efface est une gomme à effacer qui permet d'effacer les traits faits au crayon.

Habit de gym : Habit que doit porter votre enfant durant sa période d'éducation physique. Ces vêtements doivent être confectionnés d'un tissu léger et ne pas être trop chauds (ex. : t-shirt et short).

Lunch : Passé dans le langage courant, le mot « lunch » est le terme anglais qui désigne le repas du midi.

Mémo : Un mémo est un message écrit transmis par un membre du personnel ou un comité de l'école afin de vous transmettre une information. Il se pourrait aussi que vous soyez amené à écrire un mémo à l'enseignante ou à l'enseignant lorsque vous avez des questions.

Mitaines

Au Canada, lorsque nous parlons de mitaines, cela signifie des moufles ou des gants.



Rencontre : Les rencontres parents-enseignants se font à des périodes prédéterminées dans l'année. Ces rencontres vous permettront de rencontrer l'enseignant de votre enfant afin de connaître son cheminement.

Souper : Au Canada, le souper est le repas du soir, consommé, ici, vers 18 h.

Tuque : Une tuque est un bonnet de laine parfois orné d'un pompon.



Zone scolaire : Une zone scolaire est une zone géographique desservie par une école.



ORGANISMES D'ACCUEIL

FREDERICTON

**Association multiculturelle de Fredericton
(MCAF/ AMCF)**

Téléphone : (506) 454-8292

Courriel : mcaf@mcaf.nb.ca

Site Web : www.mcaf.nb.ca

MIRAMICHI

**Association régionale multiculturelle
de Miramichi**

Téléphone : (506) 773-5272

Courriel : info@mrma.ca

Site Web : www.miramichimulticultural.com

MONCTON

**Centre d'accueil et d'accompagnement
francophone des immigrants du Sud-Est
du Nouveau-Brunswick (CAFI)**

Téléphone : (506) 382-7494

Courriel : info@cafi-nb.org

Site Web : www.cafi-nb.org

**Association multiculturelle de la région
du Grand Moncton (MAGMA / AMGM)**

Téléphone : (506) 858-9659

Courriel : info@magma-amgm.org

Site Web : www.magma-amgm.org

SAINT-JEAN

**Le Centre de nouveaux arrivants de
Saint-Jean (CNASJ)**

Téléphone : (506) 642-4242

Courriel : bienvenue@sjnewcomers.ca

Site Web : www.sjmnrc.ca

LIENS UTILES

Autres ressources qui pourraient vous être utiles :

District scolaire francophone Sud

francophonesud.nbed.nb.ca

**Ministère de l'Éducation et du Développement
de la petite enfance**

www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/education.html

Portail des parents du MÉDPE

www.nbed.nb.ca/parentportal/fr/

Trouver une garderie éducative francophone

www.nbed.nb.ca/parentportal/fr/search/elc/

**Association francophone des parents
du Nouveau-Brunswick**

www.afpnb.ca



District scolaire francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, NB E1A 1P2 | (506) 856-3333
nouveaux.arrivants@nbed.nb.ca | francophonesud.nbed.nb.ca



ICI ON CHANGE LE MONDE

Financé par :

Funded by:



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

